

**Procès-verbal**  
**Assemblée générale annuelle de l'AQIPA 2019**  
**Le 18 octobre 2019 à St-Hyacinthe - De 11h10 à 12h00**

**1. Mot de bienvenue**

Fait par Mathieu Sylvain, président

**2. Vérification du quorum**

Oui nous avons quorum (minimum de 15 membres actifs, en règle, ne faisant pas partie du C.A.)

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Aucun ajout ou modification apporté à l'ODJ.

Proposé par : Marie-Pier Richard

Secondé par: Sarah Coté

**4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 2 novembre 2018**

Aucune modification apportée au PV.

Proposé par : Édith Boulianne

Secondé par : Catherine Verret

**5. Rapport du président 2018-2019**

Présenté par Mathieu Sylvain, président. Voici les principaux thèmes abordés:

- Collaboration avec l'AOPQ pour l'organisation du congrès AOPQ-AQIPA 2019
- Projet d'archivage des documents de l'AQIPA
- Révision des règlements généraux de l'AQIPA
- Appui de l'AQIPA au projet ARC Network
- Organisation de la prochaine journée AQIPA en 2020
- Amélioration de la communication avec les membres et tous les intervenants auprès des personnes amputées

**6. Rapport de la trésorerie 2018-2019**

Présenté par Catherine Verret, trésorière.

**7. Rapport du responsable médiatique 2018-2019**

Présenté par Alexandra Furminger, responsable médiatique.

**8. Élection du nouveau conseil d'administration**

Description des tâches du membre du C.A. :

Éligibilité : Membres actifs résidents au Québec.

Chaque candidature doit être proposée et secondée par des membres.

Mandat : 2 ans, bénévolat

Réunions: au moins 4 fois par année par visio-conférence sur l'heure du midi.

### Explication de la procédure d'élection:

- Marie-Ève Dallaire explique la procédure d'élection et propose M. Dany Grenier comme président d'élection.
- 5 postes de conseillers sont à combler.
- Les gens dans l'assemblée sont d'accord pour voter à main levée.

### Mandats à échéance en 2019 :

Isabelle Paradis, vice-présidente  
Émilie Limage-Couture, secrétaire → ne se représente pas  
Édith Boulianne, conseillère  
Sarah Côté, conseillère → ne se représente pas  
Alexandra Furminger, conseillère  
Marie-Ève Dallaire, conseillère supplémenteaire  
Ariane Rajotte-Martel, conseillère supplémenteaire

### Mise en candidature et Élections:

- Marie-Ève Dallaire propose Alexandra Furminger, Edith Boulianne, Ariane Rajotte-Martel et Isabelle Paradis. Ces mises en candidatures sont secondées par Mathieu Sylvain.
- Édith Boulianne propose Marie-Ève Dallaire. Cette candidature est secondée par Mathieu Sylvain.
- Éliane Fréchette-Chainé propose Marjolaine Boulay. Cette candidature est secondée par ?
- Isabelle Gagné propose Ikram El Ajrami. Cette candidature est secondée par ?
- Laura Casu propose Marie-Ève Demers. Cette candidature est secondée par ?

Toutes les personnes proposées acceptent de se présenter pour l'élection.

Après le vote à main levée, toutes les candidatures sont acceptées et il y aura donc 3 membres supplémentaires.

### Candidats élus :

Conseiller 1 : Mathieu Sylvain, président	Conseillère 5 : Alexandra Fulminger, responsable médiatique
Conseillère 2 : Édith Boulianne, vice-présidente	Conseillère 6 : Isabelle Paradis
Conseillère 3 : Catherine Verret, trésorière	Conseillère 7 : Jessica Lemieux-Roy
Conseillère 4 : Virginie Imbeault, secrétaire	Conseillère 8 : Marie-Ève Demers
	Conseiller 9 : Ikram El Ajrami

Conseiller(s) supplémenteaire(s) : Marie-Ève Dallaire, Ariane Rajotte Martel et Marjolaine Boulay

## **9. Varia**

Aucun

## **10. Levée de l'assemblée**

Levée de l'assemblée à 11h59 proposée par Ariane Rajotte-Martel, secondée par Marie-Ève Dallaire.